Pratiquer le compostage

Le compostage permet de réduire considérablement la quantité de déchets produits sur le territoire. En maison ou en appartement, comment composter?

Accédez aux informations et conseils liés à la gestion, au tri et à la réduction des déchets avec l'application ***Mon service déchets.***

Si vous ne possédez pas de smartphone, vous disposez également du **site internet dédié au territoire de Limoges Métropole (https://www.monservicedechets.com/limoges-metropole/).**

Pourquoi faire du compost?

«Près de 100kg de déchets par an et par habitant sont déviés des circuits de collecte grâce au compostage.»

Que vous ayez un jardin ou pas, vous pouvez pratiquer le compostage! Facile et bon pour la planète, le compostage vous permet de **transformer vos déchets organiques en compost**, c'est-à-dire en **engrais naturel et totalement gratuit**. Ainsi, vos épluchures de fruits et légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes et autres déchets organiques vous rapportent des bénéfices 100% naturels. Alors au lieu de mettre à tort ces déchets dans votre bac vert, pourquoi ne pas pratiquer le compostage ?

Quels déchets composter?

Les déchets compostables

Il est parfois difficile de savoir quoi mettre dans son composteur à part les épluchures de fruits et légumes. Voici l'intégralité des déchets compostables :

- Épluchures de fruits et légumes ;
- Restes de repas ;
- Coquilles d'œufs ;
- Pain ;
- Marc de café et son filtre, sachet de thé, essuie-tout ;
- Tonte, petites branches, feuilles mortes, copeaux de bois
- Viande, poisson, os et arêtes*

*déconseillé dans un composteur mais autorisé dans les bornes biodéchets

Les déchets non compostables

D'autre part, parfois certains déchets mettent le doute. Faut-il les mettre dans le composteur? Vous trouverez ci-dessous la liste des déchets non compostables.

- Huiles de friture ;
- Grosses branches ;
- Terre, sable, cendre de cheminée ;
- Plante malade, herbe en graine ;
- Matières non dégradables (plastique, verre, conserves…)

Comment bien composter?

Pour être sûr de bien composter, il suffit de respecter 3 règles d'or.

- **Mélangez des déchets organiques variés (secs et humides)**. Un déchet seul, comme du gazon, aura tendance à pourrir, c'est pourquoi il faut l'associer à d'autres déchets organiques secs (feuilles mortes, petites branches…).
- **Aérez et remuez le mélange régulièrement**. Grâce à cette pratique, vous allez obtenir un compost homogène.
- **Surveillez l'humidité**. Par le biais de cette vigilance, vous vous assurez d'une bonne activité des micro-organismes présents dans le compost.

Au bout de 8 mois environ, vous obtenez du compost, un engrais naturel, que vous pouvez étaler en surface ou incorporer au sol, de manière plus ou moins concentrée selon les besoins des plantes. **Des doutes ? Visionnez notre tutoriel sur le compostage.**

Des composteurs gratuits grâce à Limoges Métropole

Composteur en plastique gratuit

Chaque foyer du territoire de la Communauté Urbaine peut bénéficier d'un composteur gratuit en plastique recyclé

Afin de satisfaire vos besoins, Limoges Métropole vous propose 3 modèles de composteurs :

- **295L**, pour les jardins allant jusqu'à 300-400m^2
- **440L**, pour les jardins d'environ 500m^2
- **830L**, pour les jardins de 800 à 900m^2

La Communauté Urbaine vous propose également un bioseau de 7L, afin de transporter vos déchets organiques de votre cuisine jusqu'à votre composteur.

Pour récupérer votre composteur, il suffit de venir à la **Direction Prévention et Gestion des Déchets, 71 rue de Nexon à Limoges, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h** muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La livraison à domicile est également possible sur simple appel téléphonique : 05 55 45 79 30.

Pour vérifier l'état du stock de composteur avant de vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter également.

Composteur en bois financé à hauteur de 30%

Si vous préférez acheter un composteur en bois, Limoges Métropole vous le rembourse à hauteur de 30% du montant d'achat

- sur présentation de la facture, avec un plafond de 60€. À noter: ce remboursement est disponible seulement une fois par foyer, à condition de ne pas avoir déjà bénéficié d'un composteur gratuit et d'avoir un bac vert de volume adapté.

Aides financières pour le remboursemenet de votre composteur en bois : remplissez votre convention d'aides financières

Comment composter quand on vit dans un appartement ?

Même en vivant dans un immeuble, il est possible de composter. Il existe trois solutions en fonction de votre lieu d'habitation.

Je vis dans un appartement et mon immeuble dispose d'espaces verts

Vous pouvez **faire une demande de composteur gratuit en pied d'immeuble** à la Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole au **05 55 45 79 30**. Ce service fera les démarches auprès de votre bailleur ou de votre syndic.

Je vis dans un appartement et mon immeuble ne dispose pas d’espaces verts

Limoges Métropole a la solution pour vous! En effet, le **compostage de quartier** se développe sur le territoire de la Communauté Urbaine. Ainsi, **plusieurs sites de compostage ont été installés**. **Pour composter vos déchets organiques, rendez-vous à Limoges aux endroits suivants :**

- Place Lucien Berdase, à côté du Théâtre de l’Union ;
- Jardin d'Orsay ;
- Rue François Mitterrand, au niveau de l’espace vert, à côté de la faculté de droit ;
- Parc de l'Auzette ;
- Jardin de Nazareth ;
- Angle de l'Impasse Montplaisir et de l'avenue Locarno
- Angle de la rue Chamberland et de l'avenue Albert Thomas

Utilisez notre carte interactive ci-dessous pour localiser un composteur de quartier près de chez vous (carrés jaune).

Ces composteurs publics sont destinés **à recevoir uniquement des biodéchets de cuisine et sont réservés aux habitants de ces quartiers** qui n’ont pas d’espaces verts au pied de leur immeuble.

Contactez la Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole pour connaître les modalités d'accès aux composteurs publics : **05 55 45 79 30**.

Bornes Biodéchets !

Vous habitez dans l'intraboulevard de Limoges ou dans les centres-bourgs de Couzeix, Feytiat, Isle, Le-Palais-sur-Vienne et Panazol ?

Participez au tri des biodéchets !

Retrouvez sur la carte ci dessous les bornes biodéchets proches de chez vous ! Les bornes sont réservées aux habitants de l'intraboulevard de Limoges, de Couzeix, Feytiat, Isle, Panazol et du Palais-sur-Vienne.

Pour récupérer votre kit d'accès aux bornes biodéchets (bioseau, badge d'accès, sacs papier) , pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et rendez vous aux différents points de retrait suivants :

- **La Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole,** 71 rue de Nexon à Limoges, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- **Siège de Limoges Métropole**, 19 rue Bernard Palissy à Limoges du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pour vous recharger en sacs papier kraft uniquement, vous pouvez vous rendre, muni de votre badge d'accès aux bornes biodéchets, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, aux points de retrait suivants :

- La Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole**,** 71 rue de Nexon à Limoges, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- Siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy à Limoges du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- Antenne mairie Limoges Grand Centre, 19 place de la République à Limoges, le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, (réservé aux habitants de la commune de Limoges),
- Mairie d'Isle, 15 rue Joseph Cazautets à Isle : le lundi sans interruption de 8h45 à 18h, du mardi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 18h, le vendredi sans interruption de 8h45 à 17h, (réservé aux habitants de la commune d'Isle),
- Centre Technique Municipal, 16 avenue Pierre Cot à Panazol, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, (réservé aux habitants de la commune de Panazol),
- Mairie de Feytiat, Place de Leun à Feytiat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (réservé aux habitants de la commune de Feytiat),
- Mairie du Palais sur Vienne, 20 rue Jules Ferry au Palais sur Vienne, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17:30 (réservé aux habitants de la commune du Palais sur Vienne),
- Services techniques de la mairie de Couzeix, avenue Maryse Bastié à Couzeix, du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 (réservé aux habitants de la commune de Couzeix),
- La Ressource Rit, 345 rue François Perrin à Limoges, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30, les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h30.
- La Friperie LYSA, 15 boulevard de la Cité à Limoges, du mardi au vendredi de 12h à 18h30 et le samedi de 10h00 à 18h30

En savoir plus

Retrouvez sur la carte interactive les composteurs de quartier et les bornes biodéchets de Limoges Métropole.

Je n’ai pas accès à un espace vert, je choisis le lombri-compostage

Dernière solution : **le lombricompostage**. Il s'agit d'une **solution écologique adaptée aux besoins des citadins** qui, comme vous, n'ont pas accès à un espace vert en bas de chez eux. C'est une méthode **simple et efficace**: vous placez les vers de terre dans le lombricomposteur, puis vous mettez vos déchets de cuisine dedans. Les

vers présents dans le lombri-composteur vont se nourrir de vos déchets et au bout de 3 mois, ils seront transformés en compost. À Limoges Métropole, vous pouvez obtenir un lombri-composteur à **45€** ou vous faire **rembourser** votre achat sur présentation d'une facture. Vous pouvez également le **construire vous-même** à l'aide de boîtes plastiques ou autres.

Les lombri-composteurs de Limoges Métropole permettent d'économiser environ 40kg de déchets par an et par personne !

Pour demander votre lombri-composteur veuillez appeler la Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole au **05 55 45 79 30**. Vous pouvez également vous rendre directement sur place au 71 rue de Nexon à Limoges.